

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## La mercuriale rendue publique

Serge YACKELE MIHINDOU  
Port-Gentil/Gabon

Dans le cadre de la recherche des solutions visant à contenir l'inflation, et dans le contexte du Covid-19, le gouvernement vient de rendre publics, à Libreville, les prix des produits de première nécessité, après concertation avec les opérateurs économiques, les syndicats des commerçants et les organisations des consommateurs.

Une réunion a été organisée à la salle de conférences du gouvernorat de Port-Gentil. Tenue sous l'égide du gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, en sa qualité de président du comité provincial, celle-ci a vu la présence des responsables de la direction provinciale de la Concurrence et de la Consommation, des opérateurs économiques et des syndicats des commerçants venus prendre connaissance de

cette nouvelle grille des prix. Cette rencontre avait donc pour but de présenter aux différentes parties les prix qui seront appliqués dorénavant. Lesquels, fixés par le comité interministériel de lutte contre la vie chère à Libreville seront repris dans un arrêté signé par les gouverneurs en province, a précisé M. Ontina. Selon Florian Ndong Moure, responsable provincial de la Concurrence et de la Consommation, la mercuriale aura une durée de 6 mois et concerne 58 produits importés de première nécessité. Lesdits produits bénéficieront de l'exonération des droits et taxes à l'importation. Les opérateurs économiques, pour leur part, se sont dit favorables à cette baisse des prix : " Notre devoir est d'aider le gouvernement. D'ailleurs, quelques produits coûtent déjà moins chers chez nous que les prix contenus dans la mercuriale ", ont-ils constaté.

Le comité provincial est un or-



Opérateurs et syndicats pendant la réunion au gouvernorat.

Photo: Koumou

gane créé par arrêté n° 600 /MEF/SG/DGCC du 14 avril 2020 portant assujettissement des produits alimentaires de première nécessité importés aux régimes de blocage et liberté contrôlée des prix. La représentation provin-

cial est chargée d'étudier toute question relative à la réglementation des prix, à la concurrence et à la consommation, suivre l'évo-

lution du marché et proposer toutes les mesures susceptibles de lutter contre la hausse du coût de la vie, a-t-on appris.

## Lambaréné: les agents contrôleurs de la DGCC sur le terrain



Les agents contrôleurs de la DGCC sur le terrain.

C'ÉTAIT pour vérifier si les prix homologués sont respectés par les commerçants.

Esaié NDILORUM  
Lambaréné/Gabon

Il y a peu, les agents de la direction provinciale de la Concurrence et de la consommation étaient sur le terrain, dans les deux arrondissements de la commune de Lambaréné, chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, dans le cadre

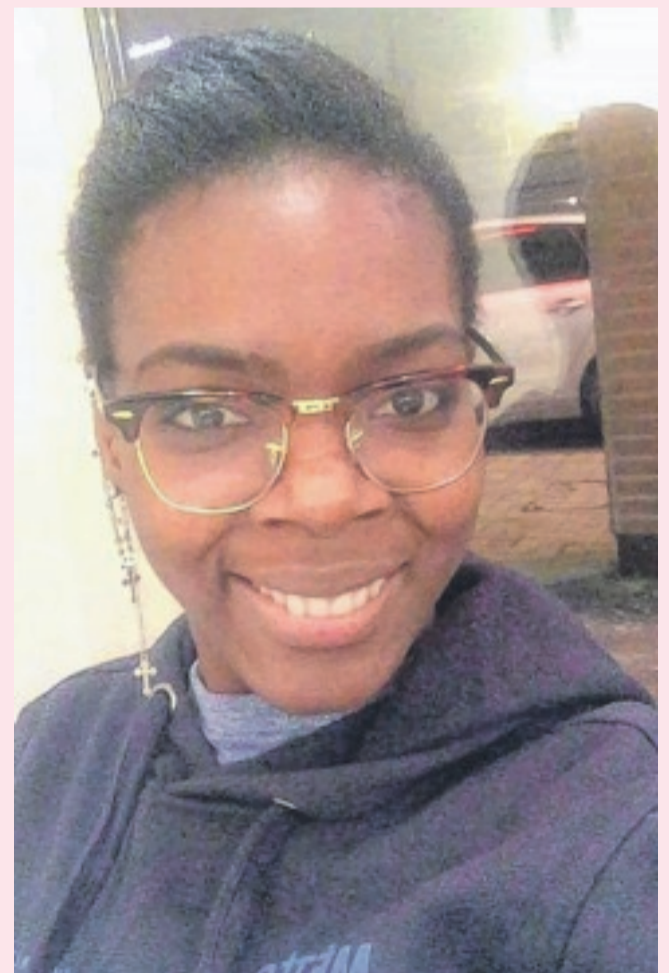
d'une mission de sensibilisation et de contrôle des prix auprès des opérateurs économiques. Il était question de vérifier si les commerçants ne profitent pas de cette période de crise sanitaire liée au Covid-19, pour augmenter les prix de certains produits de consommation courante. "En effet, nous craignons que des opérateurs

économiques véreux profitent du Covid-19 pour arnaquer la population, en augmentant les prix de certains produits alimentaires. Mais tout va bien. Les prix homologués sont respectés. La ville de Ndjolé est aussi concernée par cette opération, qui consiste à faire respecter les prix homologués par l'État gabonais, et qui sont indiqués dans l'arrêté ministériel", a confié Fabien Mikelet, le directeur de l'antenne provinciale de la Concurrence et de la Consommation.

Rappelons que sur le terrain, les agents contrôleurs ont pour mission l'applicabilité et le suivi des prix certifiés. Et gare aux contrevenants, car les lois n°14/98 du 23 juillet 1998, n° 05/89 du 15 juin 1998 fixant le régime de la concurrence, et celle n° 21/du 31 mai 1963 portant Code pénal en République gabonaise, cadrent l'activité commerciale dans notre pays.

Et tant mieux si le constat établi, au terme de cette mission, a démontré que les commerçants de la ville de Lambaréné respectent la mercuriale dans leur majorité.

### Anniversaire



«Pour mes 30 ans on va bien s'éclater le 1er juillet mamounette»

Où que tu sois sache que nous sommes avec toi  
Bien que dévastés depuis le 6 janvier 2020. Nous gardons de toi un bon souvenir. Nous t'aimons.  
Joyeux anniversaire Docteur Lymah-Grâce Jaslyne OTOUNGA ALOUBA "Lymoush".  
Ta famille.